

Acte de nomination 2019-140 bis L1 DAF

Vu l'arrêté du 27 décembre 2007 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs,

Vu l'instruction n° 05-042-M9-R du 30 septembre 2005 relative aux régies de recettes et régies d'avances des établissements publics nationaux et des établissements publics locaux d'enseignement d'avances et des régisseurs de recettes,

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 modifié, relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics,

Vu l'arrêté en date du 01 septembre 2019 instituant une régie auprès de de l'Unité de formation et de recherche de Lettres, sciences du langage et arts,

Toutes dispositions précédemment arrêtées dans ce domaine sont abrogées,

Article 1 : Mme LASKAR Raphaële est nommée régisseur de la régie permanente de recettes avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans la décision de création de la régie.

Article 2 : En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Mme LASKAR Raphaële sera remplacée par CROS Sebastien.

Article 3 : Mme LASKAR Raphaële est astreinte à constituer un cautionnement d'un montant de 1 800 euros.

Article 4 : Mme LASKAR Raphaële percevra une indemnité de responsabilité d'un montant de 200 euros.

Article 5 : Le régisseur est conformément à la réglementation en vigueur personnellement et pécuniairement responsable de la garde et de la conservation des fonds et valeurs qu'il recueille ou qui lui sont avancés par les comptables publics, du maniement des fonds et des mouvements du compte de disponibilités, de la conservation des pièces justificatives ainsi que de la tenue de la comptabilité des opérations.

Certifié exécutoire

A Lyon, le 01 septembre 2019

Le Directeur Général
des Services

Vincent FABRE

Pour agrément,
L'Agent Comptable

Xavier EYMARD

Pour acceptation,
Le Régisseur

Raphaële LASKAR